

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE GRENOBLE

12 place de Lavalette
38028 Grenoble Cedex 1
perecassiel@gmail.com

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

**La cure
Saint-Jean-Baptiste
de Bourgoin-Jallieu**

Isère

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association Diocésaine de Grenoble - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de la cure Saint-Jean-Baptiste !

◆ ◆ LE PROJET

Consolider la cure Saint-Jean-Baptiste, un bâtiment de 150 ans situé au cœur de Bourgoin-Jallieu, place Carnot, au chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste. Cette maison à forte valeur symbolique accompagne la vie paroissiale et accueille les familles, les habitants et les prêtres dans les différentes étapes de leur vie. Aujourd'hui, elle est fragilisée par d'importantes fissures liées à des faiblesses du sol. Le projet prévoit la reprise des fondations, la consolidation de la structure et des travaux de mise aux normes pour l'accueil du public et des personnes à mobilité réduite. Une partie des espaces destinés aux prêtres sera aussi rénovée et réorganisée.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La cure Saint-Jean-Baptiste s'inscrit dans l'histoire du centre-ville de Bourgoin-Jallieu, aux côtés de l'église Saint-Jean-Baptiste, édifiée entre 1865 et 1875 à l'emplacement d'une ancienne église du quartier Cachipan. Le site religieux est plus ancien encore : une première église de style roman existait dès le XIII^e siècle. Pendant la Révolution française, l'édifice devient en 1793 un Temple de la Raison, avant d'être rendu au culte

catholique en 1796. L'église conserve plusieurs éléments remarquables, dont des vitraux, un chœur orné de boiseries et un orgue construit par Joseph Merklin. La partie instrumentale de cet orgue est classée au titre des monuments historiques depuis 1991.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La paroisse porte ce projet pour permettre à la cure Saint-Jean-Baptiste de poursuivre sa vocation d'accueil et d'accompagnement. Les travaux doivent sécuriser le bâtiment, améliorer ses conditions d'usage et l'adapter aux besoins des familles, des habitants et des prêtres en service dans la paroisse. Cette mobilisation vise à préserver un lieu de proximité, ancré dans la vie du centre-ville et associé aux grands moments de la vie locale. Après restauration, la cure pourra continuer à accueillir le public dans de meilleures conditions, tout en conservant son cachet historique. **Votre don est indispensable pour préserver cette maison d'accueil au cœur de la ville.**

Montant des travaux	1 338 700€
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Automne 2026

Credit photos © Association Diocésaine de Grenoble



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La cure Saint-Jean-Baptiste de Bourgoin-Jallieu

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105453

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La cure Saint-Jean-Baptiste de Bourgoin-Jallieu

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐